

Mediacités 20190328

<https://www.mediacites.fr/nantes/solutions-nantes/2019/03/28/a-nantes-des-solutions-emergent-pour-heberger-les-migrants/>

A Nantes, des solutions émergent pour héberger les migrants

Baux précaires, transformations de bâtiments vacants... Après le triste épisode du square Daviais, militants et associations innovent pour offrir un hébergement digne aux exilés de la métropole nantaise. Des expérimentations qui finissent même par inspirer les pouvoirs publics.

Par [Armandine Penna](#)

-
28 mars 2019



Dans l'agglomération de Nantes, bénévoles et associations se mobilisent pour offrir des logements dignes aux migrants. / Photo : Armandine Penna

L'image a marqué les esprits. L'été dernier, un vaste champ de tentes vertes occupait le square Daviais, en plein centre de Nantes. Sous les toiles, des centaines de migrants trouvaient là un précaire refuge dans des conditions particulièrement difficiles. Et puis aux premiers jours de l'automne, les « exilés de Daviais » ont soudain disparu de notre vue. [Évacués vers des gymnases](#) par la ville de Nantes, ils ont passé l'hiver dans des centres d'accueil improvisés.

La fin de la trêve hivernale ne devrait pas sonner leur retour à la rue. « Nous allons poursuivre les solutions d'accueil que nous avons mises en place, même si elles restent transitoires : le but est que les personnes puissent réintégrer progressivement le dispositif national », met au point Aicha Bassal, élue nantaise en charge de ce dossier sensible.

Car les migrants ne sont pas prêts de disparaître à Nantes. Entre 2017 et 2018, le nombre de demandeurs d'asile enregistrés aux guichets de la préfecture de Loire-Atlantique a quasiment doublé, passant de 1 675 à 3 157. Et [ils continuent d'affluer](#), espérant la protection de la France et une vie de réfugiés à Nantes... Risquant aussi l'errance s'ils sont « [dublinés](#) » ou définitivement déboutés du droit d'asile.

Face à cette situation inextricable, et alors que l'État et les collectivités se rejettent la responsabilité de leur accueil, des militants et des associations inventent des solutions dignes pour les sortir des squats où ils atterrissent, faute de places suffisantes dans le dispositif étatique. Certains citoyens vont même jusqu'à les héberger chez eux, comme le collectif Welcome ou celui [des hébergeurs solidaires](#).

Mediacités a décidé de mettre en lumière quelques-unes de ces initiatives. Parce qu'elles constituent un témoignage de solidarité face à une situation d'urgence. Mais surtout parce qu'elles démontrent la capacité des citoyens à chercher et à inventer des solutions quand les pouvoirs publics semblent dépassés. Quitte à leur servir d'aiguillon.

La preuve ? La [ville de Nantes](#) a fini par emboîter le pas des associations en mettant elle-aussi en place des dispositifs expérimentaux, des « sas d'hébergement » comme on les appelle aussi. L'idée : utiliser des bâtiments vides pour y installer des migrants, accompagnés par des professionnels de l'action sociale. « En mobilisant si possible autour des riverains bénévoles, qui offrent un lien humain au quotidien et permettent de réduire le coût de l'accompagnement », insiste François Prochasson, militant très actif du Collectif soutien migrants Nantes. Voici quelques unes de ces initiatives qui pourraient servir d'exemple.

A Saint-Herblain, des « baux précaires » dans deux maisons



A Saint-Herblain, deux maisons accueillent chacune 4 réfugiés en “baux précaires” / Photos: Armandine Penna

La première expérience de ce type a été initiée dès février 2018 à Saint-Herblain à l'initiative du Collectif soutien migrants Nantes et de l'association Une famille un toit (Ufut), spécialisée dans l'insertion par le logement. « L'idée était de tenter sur notre territoire un système de [baux précaires](#) ne correspondant à aucun dispositif réglementaire existant. On est dans le trou du gruyère ! », précise le directeur de l'Ufut, Yves Aubry. L'association teste une solution innovante pour un public exclu – en l'occurrence des réfugiés vivant toujours en squat malgré

l'obtention de l'asile. Une fois son efficacité prouvée, elle défend son appropriation par les décideurs publics.

C'est ainsi que dans le cadre d'un contrat provisoire négocié avec les élus de Saint-Herblain, deux maisons - l'une préemptée et l'autre rachetée par la commune - accueillent chacune quatre réfugiés originaires de la corne de l'Afrique. L'Ufut en assure la gestion, réceptionnant la redevance mensuelle de 80 euros payée par les résidents, pour couvrir les factures d'eau et d'électricité.

Installé depuis un an dans cette maison, Chamar assure la visite de sa chambre au vaste jardin, en passant par un rez-de-chaussée collectif en désordre. « Ici, j'ai pu me poser », confie le réfugié Somalien, souriant malgré les tracas administratifs qui ont freiné sa recherche d'emploi. « Je vais bientôt commencer à travailler dans le maraîchage », annonce le jeune homme, soutenu par des riverains bienveillants. « Nous sommes une dizaine à les aider dans leurs démarches ou pour l'intendance de la maison », explique Nadine, venue sur place avec deux autres habitants bricoleurs afin de réparer une machine à laver en rade. A la fois garants du respect des règles et liens avec le quartier, ils assurent aussi la relation avec le travailleur social. « Cela fonctionne, mais il faut du temps pour que les choses avancent. Pour l'instant aucun n'a réussi à obtenir une place en logement social », constate Nadine, bien consciente qu'il faudrait qu'ils puissent laisser leur place à d'autres.

Quand la ville de Nantes se met aux « baux précaires » dans un ancien HLM du Clos-Toreau



Au Clos-Toreau, un ancien HLM accueille 45 migrants / Photos: Armandine Penna

Convaincue par l'Ufut, la ville de Nantes s'est lancée à son tour dans des baux précaires, le soutien bénévole en moins. Le CCAS a passé une convention avec l'association pour reloger quelques uns des 150 migrants évacués de l'ancien EHPAD de Bréa, en octobre 2018. Dans le quartier du Clos-Toreau, au sud de Nantes, un immeuble du bailleur social Nantes métropole habitat en attente de démolition a été réadapté pour loger 45 d'entre eux. Tous sont des jeunes hommes ayant obtenu leur statut de réfugié. Comme les autres, Meroual, soudanais de 26 ans, y partage un studio avec un compatriote contre une redevance de 80 euros mensuels. « C'est mieux que le squat mais j'ai hâte d'avoir un logement à moi », lâche-t-il, avant de repartir travailler au KFC.

Quelques heureux ont réussi à partir en HLM ou en résidence sociale ; d'autres les ont remplacés. « Certains se débrouillent seuls, mais il y a souvent un gros travail d'accompagnement avant d'envisager un emploi stable, notamment pour apprendre le français », explique Marie Lemaître coordinatrice de l'Ufut, qui précise que son association n'est chargée que de la gestion-animation du lieu d'hébergement et du lien avec les référents sociaux. Son équipe est en pleine réunion dans le bureau de la résidence où elle tient ses permanences : « Nous sommes en période d'embauche et de restructuration pour nos nouvelles missions d'accueil des migrants sans avoir de visibilité sur leur durée... »

Premier accueil officiel de « Majeurs » dans des maisons préemptées de Bouguenais



A Bouguenais, une trentaine de "Majeurs" dans des maisons préemptées / Photos : Armandine Penna

C'est encore l'Ufut qui veille sur les trois maisons mises à disposition par la ville de Bouguenais, ainsi que sur le camion frigorifique garé à côté et aménagé en logement par l'association « une villa en urgence ». Elle veille surtout sur leurs jeunes résidents : une trentaine de « Majeurs » déboutés de la protection de l'enfance et expulsés en décembre dernier du squat du quai Wilson où ils vivaient avec des adultes. « C'est la première fois que des jeunes, coincés dans cette zone de non droit entre minorité et majorité, sont officiellement accueillis », se félicite Christine Bernazeau, l'une des fondatrices de l'association Solidarités jeunes mineurs et majeurs isolés étrangers (SJMMIE). « On prend enfin soin d'eux et cela entraîne de grands changements » chez ces jeunes majoritairement scolarisés dans des filières professionnelles de l'enseignement privé, constate-t-elle. Les jeunes respectent les lieux et les règles, dont celle de ne pas héberger des copains. « Cette expérience est aussi très positive dans la collaboration entre les professionnels, comme nous, et des bénévoles mus par une envie non naïve et une vraie connaissance du public », complète Capucine Vilard de l'Ufut, en achevant de décharger de sa camionnette une cagette de légumes en provenance de la banque alimentaire.

Accueil collectif d'exilés de Daviais dans l'ancienne caserne Mellinet



A Nantes, le bâtiment B19 de l'ancienne caserne Mellinet abrite 179 migrants / Photos: Armandine Penna

Aussi intéressants soient-ils, ces petits hébergements transitoires ne sont pas suffisants pour accueillir les centaines d'exilés expulsés du square Daviais en septembre dernier. Pour y parvenir, la municipalité a fini par utiliser des bâtiments vacants afin de créer des lieux collectifs d'hébergement « plus pérennes » que les gymnases. « Il s'agit de donner à ces bâtiments vides un “usage intercalaire”, le temps qu’ils reviennent à leur vocation finale », décrit Djamel Cheridi, directeur de l'association Aurore, arrivé à Nantes le lendemain de l'évacuation de Daviais. Forte de son expérience parisienne dans l'hébergement des migrants, sa structure prend en charge près de 450 anciens de Daviais, répartis entre un centre de vacances de la Caisse centrale d'activité sociale des industries électriques et gazières à Saint-Brevin, et la caserne désaffectée Mellinet, à Nantes.

Dans l'enceinte de cette dernière, vouée à un vaste projet immobilier dont le chantier a déjà commencé, le bâtiment B19 loge 179 exilés, cohabitant dans de vastes chambres. 47 préfabriqués métalliques installés en contrebas offrent à 150 autres des cabines individuelles aussi intimes qu'exiguës. Tous bénéficient de repas sur place, de cours de français, de sorties culturelles, de kits d'hygiène et d'un accompagnement juridique et social. « Les sorties vers le dispositif d'accueil étatique commencent, mais pas aussi vite que tout le monde le souhaiterait », fait remarquer le directeur Djamel Chériddi.



A Nantes, caserne Mellinet, des préfabriqués ont été installés dans la cour pour loger certains migrants. Photo : Armandine Penna

Car il ne faut pas faire d'angélisme. Aussi positives soient-elles, ces initiatives ne suffisent pas. « Notre difficulté aujourd’hui – et ce pourquoi nous nous faisons régulièrement égratigner – est l’inadéquation entre le flux de demandeurs d’asile arrivant sur notre territoire et notre capacité d’absorption », concède, sans botter en touche, le secrétaire général de la préfecture de Loire-Atlantique, Serge Boulanger. « Nous continuons de négocier [l’ouverture de nouvelles places](#), mais nous sommes à la limite de ce que nous pouvons faire avec nos moyens », reconnaît le fonctionnaire, assurant que ses services dialoguent régulièrement avec ceux de la ville de Nantes.

Autre blocage qui n'aide pas à désengorger les structures d'accueil : celui de l'accès au logement social. « Non seulement le parc est saturé sur la métropole, avec de très longues listes d'attente, mais l'offre est plus adaptée à des familles qu'à de jeunes célibataires », explique le directeur de l'Ufut, Yves Aubry. Résultat : ceux qui ont obtenu le statut de réfugiés – et les droits attenants – traînent dans des lieux d'hébergement provisoires ou en squats au lieu d'accéder à un logement « normal ».

Enfin, reste également la question de la pérennité de ces dispositifs « précaires » ou « intercalaires ». S'ils doivent être maintenus jusqu'à ce que l'État prennent le relais... la situation risque de durer. Et [Nantes](#), comme les autres villes impliquées, auront du mal à se désengager.

L'investigation, c'est, bien sûr, révéler les conflits d'intérêts, les pratiques d'exil fiscal et autres dérives. Mais c'est aussi repérer des dysfonctionnements, proposer des façons d'y remédier, mettre en lumière des initiatives nouvelles et innovantes, sans rien cacher de leurs éventuelles limites. C'est l'objet de cette rubrique Solutions, lancée depuis le début de l'année 2019.

L'évacuation de Daviais

Après un été de “camping” solidaire mais indigne dans le square Daviais, ce dernier est évacué par la ville de Nantes le 20 septembre 2018. Dans le cadre d'un plan de sauvegarde communale, plus de 750 migrants sont mis à l'abri de façon inconditionnelle dans cinq gymnases (30 autres considérées comme plus vulnérables ont été pris en charge directement par le dispositif national). Ils sont progressivement transférés vers des dispositifs mis en place par Nantes et annoncés comme « plus pérennes ».

Reste le cas des quelque 200 migrants accueillis dans le gymnase Jeanne-Bernard à Saint-Herblain, propriété du diocèse. Ceux-là sont menacés d'expulsion au 31 mars, le tribunal devant rendre un délibéré le 28.

Métropolisation

Conformément à un phénomène français de concentration des migrants dans les grandes villes où se trouvent à la fois services administratifs et associations d'aide, Nantes métropole concentrerait selon la préfecture régionale 75 % des migrants des Pays de la Loire. Avec actuellement un profil très particulier : presque tous sont des jeunes hommes venus seuls du Soudan, d'Erythrée, de Somalie ou de Guinée.

Le sort des “dublinés”

Un “dubliné” est un demandeur d’asile faisant l’objet d’une procédure de réadmission vers le pays européen par lequel il est entré, où ses empreintes ont été enregistrées pour la première fois. Le terme vient du “règlement Dublin”, un texte européen du 26 juin 2013 qui détermine quel pays est compétent pour traiter les demandes d’asile. Ce texte est remis en cause pour la pression qu’il met sur la Grèce et l’Italie et l’incertitude qu’il fait peser sur les demandeurs d’asile concernés.

Réseau des villes accueillantes

L’association nationale « villes et territoires accueillant » a été créée le 27 septembre 2018, sous la présidence de Damien Carême. Le maire de Grande-Synthe a fait sa réputation en ouvrant un centre d’accueil contre l’avis de L’État. Dans son sillon, les collectivités et élus signataires s’engagent à défendre un accueil inconditionnel des personnes migrantes. Nantes était représenté par l’élue (EELV) Catherine Bassani.

Baux précaires

Sans faire référence à un dispositif réglementaire, ce système constitue un recours dérogatoire au bail. Il permet de contractualiser provisoirement avec le propriétaire d’un bâtiment, en dérogeant aux règles normalement applicables pour la location (en terme de délais légaux et de solvabilité).